Germain Germain Les ARPAJON CŒUR DE NATURE

+ 2,9 % DE TAXE FONCIÈRE!

WWW.VILLE-SGLA.FR AVRIL - MAI - JUIN 2021 N°24

NON €
AU NOUVEL IMPÔT
DE L'AGGLO!

VOUS AVEZ ÉTÉ PRÈS DE 5000 À SIGNER LA PÉTITION SUR L'ENSEMBLE DE L'AGGLOMÉRATION.

MERCI À VOUS!

10,48 %
TAUX DE LA TAXE SUR
LES ORDURES MÉNAGÈRES

P13 Spécial budget

P10
Urbanisme :
Tout sur les clôtures











Permanences des élus

N° D'APPEL DE LA MAIRIE: 01 69 26 26 50

Les adjoints



CHRISTIAN KERVAZO, Tous les jours. sur rendez-vous



LAUDÉNIA VELHO, Irbanisme, Sur rendez-vous



PIERRE-JEAN LE BEC, nesse, du CSBM Tous les jours, sur rendez-vous



ANNIE LECLERC. Mercredi après-midi



FARRICE ARBELET. Lundi de 9h à 11h30



ROSELINE WIART Vendredi matin



FRANCK IOHN.



RÉGINE DONNEGER, Mercredi de 14h à 16h



LAURENT BOIVIN. Sur rendez-vous le

Les conseillers municipaux déléqués



FRANÇOISE NOÊL, ipale déléguée a Vie associative aux Familles



SERGE HUBERT. déléaué au Développement économique, eu



CYNTHIA DEMAFOUTH, nunicipale délégu aux Jumelages et au Rayonnement

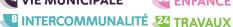


BENOÎT POULARD. nunicipal délégué à l'Environnement, au Cadre de Vie et aux Mobilités douces



JEAN-MARIE GUERO, Conseiller municipal délégué aux Conseils de quartier, Référent à l'égalité Sur rendez-vous le Mercredi de 9h30 à 11h























Madame, Monsieur, chers Germinois,



epuis plus d'un an maintenant, le monde est confronté à une immense pandémie qui met à l'arrêt nos économies et nos vies.

Heureusement, l'espoir est venu grâce à la vaccination qui va nous permettre de reprendre le cours de nos vies dès cet été. C'est le vœu que je formule.

Beaucoup d'entre vous sont pourtant encore méfiants à l'égard des vaccins ou parce que de rares complications peuvent se manifester ensuite. Pourtant le bénéfice est beaucoup plus grand que le risque encouru.

Avec le vaccin, nous nous protégeons les uns les autres.

Au-delà de l'acte responsable tant du point de vue individuel que collectif, c'est donc et surtout un acte civique et solidaire.

Malgré tout, quelle que soit votre décision, continuons à nous protéger en respectant les gestes barrières et en portant le masque.

De barrières, il n'y en a pas pour Cœur d'Essonne dont la majorité vient de décider l'instauration d'un nouvel impôt portant sur la Taxe Foncière : +2,9 %!

Cet impôt vient de ce fait alour dir l'obligation qui nous est faite d'augmenter la taxe sur les ordures ménagères qui ne couvrait plus les coûts réels du service.

C'est en quelque sorte la double peine qui va s'appliquer aux seuls contribuables.

Face à cette décision injuste et très mal venue en période de crise, nous étions 5 maires à nous opposer (25 voix contre, 34 pour) en proposant que les nécessaires efforts pour redresser les finances de Cœur d'Essonne Agglomération soient équitablement répartis entre les contribuables, l'ensemble des 21 communes et également l'Agglomération. Et seule l'augmentation de la taxe sur les ordures ménagères était entendable et malheureusement justifiée.

Je remercie toutes celles et ceux qui ont signé la pétition que nous avons lancée pour dire notre opposition à cet impôt nouveau (à ce jour plus de 5 000 signatures sur l'ensemble de l'agglo).

Je continuerai à me battre avec vous pour montrer que la voie prise malheureusement par la majorité des élus de l'Agglomération est une impasse et qu'il est insupportable pour nos administrés d'avoir à subir une augmentation inconsidérée de l'impôt sur la Taxe Foncière sans une remise à plat de la gestion et du plan d'investissement de Cœur d'Essonne Agglomération. Sur ce dossier comme sur les autres, vous pouvez compter sur ma détermination et celle de toute mon équipe.

Pour notre part, lors du vote du budget de notre commune, nous n'avons pas augmenté les taux des bases d'imposition, grâce à notre bonne gestion comptable et financière.

Nos feuilles d'imposition seront, malgré tout, impactées par les hausses décidées au niveau de l'agglomération Cœur d'Essonne Agglomération.

Bien fidèlement,



NORBERT SANTIN

Maire de SAINT-GERMAIN-LÈS-ARPAJON Vice-Président de Cœur d'Essonne Agglomération

LE MAGAZINE SAINT-GERMAIN-LÈS-ARPAJON

Publication éditée

par la ville de Saint-Germain-Lès-Arpajon Tel: 01 69 26 26 20 Email: www.ville-sgla.fr

Directeur de publication: Norbert SANTIN, maire Conseiller éditorial:

Laurent BOIVIN, maire adjoint à la Communication et au Numérique

Création graphique, maquette:

Perigraphic Impression: PrintPrice

Crédit photo:

Service communication, ville de Saint-Germain-lès-Arpajon

Commission paritaire en cours:

Dépôt légal Avril 2021 - service Communication, Hôtel de Ville. 3, rue René Dècle 91180 Saint-Germain-lès-Arpajon

Retour en images

À LA DÉCOUVERTE **DE LA SCULPTURE**

Les élèves de nos écoles ont découvert, durant le mois de janvier, une magnifique exposition de sculptures proposée par le service culturel. Cette visite était guidée et commentée par Mme Wiart, maire-adjointe à la Culture et au Patrimoine.





NOS AÎNÉS JUGENT LES DESSINS DES ENFANTS

Le concours de dessins d'enfants et d'adolescents lancé par l'AGPE sur le thème de Noël a connu son épilogue à la Résidence de l'Orge où un jury composé de nos aînés a élu les dessins les plus jolis, attendrissants ou talentueux. Covid oblige, c'est malheureusement sans les enfants que s'est déroulée cette petite cérémonie.

DEUX TABLEAUX MOBILES DONNÉS À LA VILLE D'ETAMPES

Suite à l'incendie des deux écoles subi par la ville d'Etampes dernièrement, la commune ne pouvait pas rester insensible. La municipalité a fait don de deux tableaux d'école mobiles qui trouveront leur place dans les classes temporaires.



ÇA S'EST PASSÉ À SAINT-GERMAIN ● VIE MUNICIPALE





LA NEIGE S'INVITE SUR LA COMMUNE!

L'image devient malheureusement de plus en plus rare en hiver: une belle couche de 5 à 10 cm de neige s'est déposée dans les parcs, jardins, rues et toits de Saint-Germain. Une vision toujours aussi apaisante... quand on n'est pas sur la route. C'est pourquoi les services techniques de la ville avaient tout mis en œuvre pour dégager les axes majeurs, puis les axes secondaires, dès 4 h du matin, pour permettre aux Germinois de circuler le plus normalement possible.

POPULATION AU

I JANVIER 2020	Au 1 ^{er} janvier 2020	au 1 ^{er} janvier 2021	Différence
Population municipale	10 707	10 877	+170
Population comptée à part	72	76	+4
Population totale	10 779	10 953	+174



VIE MUNICIPALE ● ÇA S'EST PASSÉ À SAINT-GERMAIN

PRÉEMPTION DE LA PARCELLE « LIDL » : UN PREMIER REVERS POUR L'ENSEIGNE !

La décision est tombée par ordonnance du 18 mars 2021 : le tribunal administratif de Versailles rejette la requête en référé suspension déposée le 9 février 2021 par LIDL dans le bras de fer qui l'oppose à la commune.

Pour mieux comprendre, effectuons un rapide retour sur les faits.

Le 20 octobre 2020, la municipalité prenait officiellement la décision d'acquérir par voie de préemption la parcelle sur laquelle est implanté le magasin LIDL fermé depuis près de 3 ans, route de Corbeil.

Après des années de discussions impossibles avec l'enseigne qui, en dépit de la volonté forte de la municipalité de maintenir un commerce de proximité, refusait systématiquement toute proposition visant à l'installation d'un repreneur, il était en effet nécessaire de passer à l'acte pour forcer le destin.

Cette décision de préemption, mal accueillie – doux euphémisme – par la société LIDL, a fait réagir la direction de cette dernière qui a lancé un recours en annulation contre la décision de préemption, par requête auprès du Tribunal Administratif de Versailles en date du 18 décembre 2020. Ces procédures, longues, ne se règlent en général pas en moins d'une à deux années.

C'est pourquoi, en attendant que le cas soit statué et afin de sécuriser la procédure, la commune a consigné auprès de la Caisse des Dépôts et Consignation la somme de 420 000 € TTC, prix auquel s'est effectuée la préemption, égal au prix attendu par Lidl dans la vente initiale.

Pour tenter d'y faire obstacle, LIDL a donc déposé le 9 février une requête en référé suspension sous prétexte d'urgence de la situation et d'illégalité de la décision municipale, en invoquant un soi-disant préjudice financier révélateur de sa crainte de voir s'installer sur la parcelle un concurrent. Requête qui a donc été rejetée en bloc par le Tribunal Administratif de Versailles dans son ordonnance du 18 mars 2020, jugeant que la société LIDL ne pouvait faire état d'aucun préjudice.

Rappelons que, pour faire obstacle à la concurrence, la société LIDL projetait de vendre la parcelle à une société (tombée du ciel!), à laquelle était imposée dans la promesse de vente une clause de non concurrence – par ailleurs illégale car non limitée dans le temps – interdisant l'installation sur la parcelle de **toutes les enseignes** de la grande distribution, de commerces alimentaires et de bouche. Contrairement à ce que clamait haut et fort la direction de l'enseigne dans la presse locale en début d'année, elle n'était donc aucunement disposée à permettre la réinstallation d'un commerce de bouche adapté aux moyens et aux besoins de la population de ce secteur en ce lieu, pourtant essentiel aux riverains – y compris même d'une vraie boulangerie!

Voilà, si besoin était, une nouvelle preuve du mépris total de la direction de cette enseigne vis-à-vis de la municipalité et des besoins bien réels de la population germinoise!

DES ATELIERS SUR LES OISEAUX DISPARUS



Grâce à un partenariat avec l'Association FLPEJR et la médiathèque, les enfants suivis dans le cadre du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) du CSBM ont pu bénéficier d'ateliers culturels durant le salon du Livre et de la Jeunesse.

Ainsi, l'auteure Adèle Tariel (en résidence actuellement) est intervenue auprès de 12 enfants âgés de 6 à 12 ans et de leurs parents pour travailler sur un projet autour des oiseaux disparus.

Au programme:

- Présentation des différentes phases de création d'un livre pour enfants, de sa conception à sa réalisation ;
- Ateliers manuels et artistiques autour des oiseaux disparus (cartes pop-art, fresques, poème sur les oiseaux...)
- Rencontre avec J. Peyrat, illustrateur.

Ces ateliers furent riches en échanges et en partages. Les enfants ont découvert les métiers d'auteur et d'illustrateur de livres pour enfants, ils se sont montrés assidus et respectueux du travail qui leur était présenté. Pour finir, ils ont créé, avec leurs parents, une fresque d'oiseaux de différentes couleurs.

CAMPAGNE **DE DÉRATISATION EN AVRIL**

Une nouvelle campagne de dératisation des réseaux d'assainissement débute sur les réseaux d'assainissement communautaires.

Ce traitement préventif régulier (deux fois par an — printemps et automne) vise à limiter la prolifération de rongeurs au sein des réseaux d'assainissement.

La campagne sera réalisée par la société SAPIAN. Les tampons traités seront marqués à la bombe fluo.

L'intervention se déroulera du 27 au 29 avril sur notre commune.

GABRIEL FAURIE **NOUS A QUITTÉS**



Personnalité du monde politique germinois depuis des décennies. amoureux du tennis, de la pêche et surtout des gens simples, Gabriel Faurie nous a quittés le 28 février dernier, à presque 85 ans.

Né le 22 juin 1936 à Paris 12e, Gabriel Faurie a

suivi une carrière de photograveur au sein du journal l'Humanité. En parallèle, il s'adonne au sport, qu'il aime passionnément.

Tour à tour basketteur puis entraîneur au club de Juvisy, il pratique également le cyclisme, le football, mais aussi le tennis et... la pêche. Cette dernière passion l'amène à participer à plusieurs concours. « La pêche relevait du sport pour lui. Il s'entrainait régulièrement et cherchait toujours à dégoter la meilleure amorce, les meilleures techniques » se

souvient Sandrine, l'une de ces 4 filles. Cette passion, il savait la transmettre aux jeunes pêcheurs.

Père de 4 filles, grand-père de 6 petits-enfants et 3 fois arrière-grand-père, longtemps président de l'ASSGA, il devint président de la section tennis de Saint-Germainlès-Arpajon. En parallèle, il était également membre du bureau de l'Epinoche du Val d'Orge.

C'est aussi sur un autre pan que les Germinois le connaissent : celui du combat politique, dans lequel il s'est engagé dès sa jeunesse avec le parti communiste. Conseiller municipal durant 12 ans sous la mandature de M. Saint-Etienne, de 1983 à 1995, puis Maire-adjoint durant 2 mandats de Mme Goquelat de 2002 à 2014, il a défendu le monde associatif et sportif avec toujours autant de ferveur et de générosité, en homme droit et sincère qui ne manquait jamais d'humour et de porter haut et fort ses idées.

« Il a eu une vie familiale, politique, professionnelle, associative et sportive bien remplie », confie sa fille Sandrine, concluant: « Mes sœurs et moi sommes fières de la personne qu'il était ».

La municipalité adresse ses plus sincères condoléances à sa famille et ses proches.

MODIFICATION SIMPLIFIEE N°2 **DU PLAN LOCAL D'URBANISME**

Monsieur le Maire a prescrit la modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme, par arrêté n°63 du 30 mars 2021. La justification et le choix retenu y sont exposés et repris dans le rapport de présentation de la modification n°2 du PLU qui sera mis à disposition du public, suivant la délibération du 12 avril 2021)

Par conséquent, en application de l'article L. 153-47 du Code de l'Urbanisme,

- Le dossier portant sur le projet de modification, l'exposé de ses motifs et les avis émis par les personnes publiques associées mentionnées aux articles L. 132-7 et L 132-9 sont mis à disposition du public pendant un mois, soit du 31 mai 2021 au 30 juin 2021, en Mairie, aux jours et heures d'ouverture au public, ainsi que sur le site internet officiel de la commune.
- Un registre sera mis à disposition du public lui permettant de formuler ses observations et propositions, lesquelles pourront également être adressées par courrier à Monsieur le Maire à l'adresse : Mairie de Saint-Germain-lès-Arpajon – 3, rue René Dècle - 91180, ou envoyés par mail à l'adresse : mairie@villesgla.fr
- Un avis informera le public de la mise à disposition du public du dossier de projet de modification.

Retrouvez l'intégralité de l'avis au public sur : www.villesgla.fr



VOUS AVEZ ÉTÉ PRÈS DE 5000 À SIGNER LA PÉTITION SUR L'ENSEMBLE DE L'AGGLOMÉRATION. MERCI À VOUS!

+ 2,9 % DE TAXE FONCIÈRE!

10,48 %
TAUX DE LA TAXE SUR
LES ORDURES MÉNAGÈRES

La majorité du conseil communautaire de Cœur d'Essonne Agglomération a voté, le jeudi 8 avril, l'instauration de ce nouvel impôt portant sur la Taxe Foncière, qui alourdit les contributions des citoyens de +2,9 %.

Cet impôt s'ajoute à l'augmentation malheureusement nécessaire de la taxe sur les ordures ménagères dont le coût réel des services n'était plus couvert par les contributions déjà prélevées.

Face à cette décision injuste et très mal venue en période de crise, nous étions 5 maires à nous opposer en proposant que les efforts pour redresser les finances de Cœur d'Essonne Agglomération soient équitablement répartis entre les contribuables, les budgets des 21 communes et également l'Agglomération.

Monsieur le Maire et son équipe municipale remercient toutes celles et ceux qui ont signé la pétition lancée pour dire notre opposition à ce nouvel impôt.



voies et des chemins, les clôtures doivent s'insérer qualitativement dans l'environnement naturel ou bâti qu'elles transforment en apportant leur caractère propre. Souvent associées à la végétation, elles doivent assurer la transition entre un espace public et un espace privé.

BON A SAVOIR EN PRÉAMBULE DU MONTAGE D'UN DOSSIER

Lors de la création ou modification d'une clôture, d'un portail ou d'un portillon donnant sur rue, en limite séparatives latérales ou en fond de parcelle, une Déclaration Préalable (DP) de travaux doit être effectuée en mairie. Pour rappel: Suite à la délibération n° 20b du 18/12/2007, le conseil municipal a voté le maintien de la demande d'autorisation préalable en matière de clôture.

Afin de connaître le zonage et le règlement du Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui s'applique à votre propriété, sachez que le PLU est consultable sur le site internet de la commune: http://www.ville-saint-germain-les-arpajon.fr/infos-pratiques/l-urbanisme ainsi que sur le site national Géoportail de l'urbanisme https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr, rubrique cartographie. Sur ce dernier, sont versés tous les PLU du territoire national.

QUELLES SONT LES PIÈCES À JOINDRE POUR LE MONTAGE D'UN DOSSIER DE DP DE CLÔTURE ?

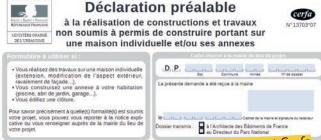
La liste ci-dessous n'est pas exhaustive et pourra être ajustée en fonction de la spécificité de votre projet.

CERFA DE DEMANDE

Le formulaire Cerfa n° 13703 dernière version *07 intitulé: «Déclaration Préalable à la réalisation de constructions et travaux non soumis à permis de construire portant sur une maison individuelle et/ou ses annexes» est notamment utilisable pour le montage de votre dossier de clôture. Vous trouverez en page 6 du formulaire le bordereau des pièces à annexer à votre dossier de déclaration préalable.



Dans le cadre «4-projet» décrivez votre projet de manière succincte, vous le détaillerez dans une notice explicative, si nécessaire.



N'oubliez pas de dater et signer votre document Cerfa

▶ DP 1 – PLAN DE SITUATION

Il permet à l'instructeur d'identifier votre propriété à l'intérieur de la commune, puis de la situer sur le Plan Local d'Urbanisme.

N'hésitez pas à le demander en mairie (Plan de ville). Il est aussi accessible sur le



site: www.cadastre.gouv.fr (plan de cadastre à l'échelle: 1/5000°)

Exemple ci-après Mairie de Saint Germain lès Arpajon.



DP 2 - PLAN DE MASSE

Il permet de localiser avec exactitude l'emplacement de la clôture par rapport aux limites du terrain et de la voie. Il indique également les dimensions des accès ainsi que le linéaire concerné par le projet.

Sur le plan de masse doit figurer: l'échelle, l'orientation (Nord), l'endroit choisi pour la coupe (DP3), ainsi que l'angle de prise de vue des photos DP7 et DP8

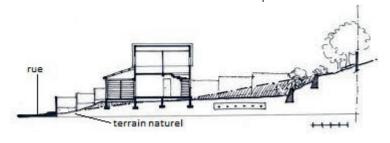


Vous pouvez imprimer un extrait cadastral échelle 1/200° ou 1/500° sur (www.cadastre.gouv.fr).



▶ DP 3 – PLAN DE COUPE

Ce document permet de vérifier la conformité de la hauteur par rapport au terrain naturel et la hauteur des éléments de composition de la future clôture.



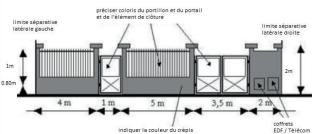
DP 5 - REPRÉSENTATION DE L'ASPECT EXTERIEUR

Plan de situation

Document nécessaire pour les projets portant sur la modification de l'aspect extérieur (élévation de la clôture) d'une construction ou clôture.



de chaque élément bâti (mur bahut, grille, portail, º.º portillon, pilier(s).



▶ DP 6 – DOCUMENT GRAPHIQUE (SI VISIBLE DEPUIS LA RUE)

Permet d'apprécier la situation du projet par rapport aux autres constructions avoisinantes et au paysage.

CONSEIL

Vous pouvez recourir au photomontage: Prenez une photographie de l'environnement proche

puis insérer le projet sur la photographie en respectant les proportions.

DP 7 − PHOTOGRAPHIE(S) PROCHE(S) / DP 8 -PHOTOGRAPHIE(S) LOINTAINE(S)

Permet de situer le terrain dans l'environnement proche. Cette pièce permet de connaître l'aspect du lieu d'implantation du projet.

Prenez en moyenne 2 photographies en couleur que vous reporterez sur un papier format A4 ou

A3 en fonction de votre dossier Permet de situer le terrain dans le paysage lointain. Permet de connaître l'aspect du terrain d'implantation du projet et des terrains qui le jouxtent immédiatement.





SOCIAL • LOGEMENT, AIDES SOCIALES, SORTIES, SENIORS...

Zoom sur le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité du CSBM



Photo archive avant covid

Ce dispositif financé par la CAF et la collectivité est une des activités centrales du CSBM. Le CLAS a pour objectif d'aider les jeunes à acquérir des méthodes, des relations susceptibles de faciliter l'accès au savoir.

Cette année, 18 enfants de l'école Jules Vallès sont accueillis après l'école par des bénévoles et l'équipe du CSBM. Au programme: lecture, aide méthodologique et devoirs.

Il permet de plus d'élargir les centres d'intérêt des enfants par une ouverture sur les ressources culturelles, sociales et économiques de la ville ou de l'environnement proche, de valoriser leurs acquis afin de renforcer leur autonomie personnelle et leur capacité de vie collective. Ces actions ont lieu en dehors des temps scolaires.

Les parents et l'école font parties intégrantes de ce projet, ainsi des rencontres régulières ont lieu tout au long de l'année et permettent d'assurer un suivi des enfants mais aussi des familles dans leurs auestionnements.

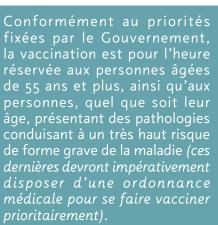
L'aspect culturel est également inhérent au projet, initiation au cirque, danse urbaine, visite d'exposition, travail d'écriture... sont tout autant d'activités qui sont proposées aux enfants grâce aux partenaires locaux (bibliothèque, conservatoire, Centre d'Art Contemporain...) et associatifs (FLRPJ).

Le CSBM a inauguré son point numérique CAF le 1^{er} février 2021

Ce service de proximité est une offre de service numérique qui permet de faciliter l'accès au site caf.fr. Il participe à l'amélioration de la qualité du service à l'usager et de la bonne gestion des moyens disponibles. Il vise à faciliter l'accès de tous les habitants aux services publics et à leurs droits en les aidant à surmonter la complexité des démarches administratives grâce à la simplification des outils.

L'équipe du CSBM vous accueille dans le respect des gestes barrières et des règles de distanciation. Le CSBM est ouvert au public de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30, la prise de rendez-vous est obligatoire.

Campagne de vaccination COVID



La mairie a mis en place une aide administrative pour vous

cette inscription ne permet pas d'obtenir des RDV plus rapidement et ne vous permet pas de choisir votre lieu de vaccination.

ATTENTION

Les délais pour obtenir un rendezvous sont longs et la prise de RDV peut être suspendue. Les RDV ne sont possibles qu'en cas de disponibilité de doses de vaccins dans chaque centre.

Les centres de vaccination les plus proches: Centre de vaccination - Espace Concorde 16 Boulevard Abel Cornaton, 91290 ARPAJON - 01 69 26 15 05

Centre de vaccination - Site de «La Croix Louis» 6 Rue de la Croix Louis, 91220 BRETIGNY-SUR-ORGE - 01 69 88 40 64



Un budget maîtrisé pour assurer l'avenir





Le 12 avril dernier, le conseil municipal a voté le premier budget du mandat. Ce vote intervient dans un contexte financier tendu et inédit. Austérité budgétaire imposée par l'État avec une forte baisse des dotations ces dernières années, crise sanitaire exceptionnelle, difficultés financières rencontrées par notre intercommunalité "Coeur d'Essonne Agglomération. Néanmoins, la gestion rigoureuse

que nous nous imposons depuis 2014, permet de poursuivre les investissements dans des projets d'envergure et garantir la qualité des services publics.

Plusieurs éléments viennent confirmer cette bonne gestion financière:

- La capacité d'épargne qui permet d'investir en recourant à l'emprunt de façon modérée et qui démontre une santé financière équilibrée et saine.
- Un ratio de désendettement qui se situe à 7 années alors que le plafond à ne pas dépasser est de 12 ans.
- Un taux d'endettement correct 711 €/habitant alors que la moyenne se situe à 850 €/habitant

Un budget maîtrisé attesté par l'ARGUS des communes (Contribuables Associés) qui classe notre commune la plus économe, 1^{re} dans le palmarès des communes de l'Essonne avec une note de 16/20!

Cette gestion rigoureuse associée à une volonté politique de maintenir une stabilité des taux des taxes locales permet de poursuivre le développement de la commune en restant attractif et dynamique. Nous allons maintenir des investissements sur toute la durée du mandat en continuant à mobiliser l'ensemble de nos partenaires financiers et en recherchant inlassablement l'efficience dans l'action publique.

Ce budget 2021, réaliste et solidaire avec des choix ambitieux mais maîtrisés, marque très clairement la volonté de la majorité municipale d'accompagner au mieux les Germinois tout en continuant à investir et à préserver les grands équilibres financiers.

La commune s'attachera plus particulièrement à satisfaire les demandes croissantes des services à la population, et notamment les secteurs scolaires et périscolaires. Des crédits sont prévus comme l'achat de masques, de gel, d'équipements de protection sanitaire pour garantir la santé des usagers. Malgré les incertitudes sanitaires, la ville a souhaité maintenir l'intégralité des activités autorisées afin de préserver le lien social et le vivre ensemble.

Pour l'investissement, des crédits à hauteur de 5 120 945 € sont prévus. Les principales opérations consistent à rénover le stade CORNU, à poursuivre

> les travaux de rénovation dans nos écoles. accueils de loisirs et autres bâtiments publics. Nos partenaires financiers tels que la Région et le Département ont été sollicités pour le financement des travaux du stade CORNU dans l'objectif d'obtenir un maximum de subventions et limiter ainsi l'emprunt.

> La réhabilitation de l'école Jules Vallés nécessite également d'instruire dès cette année un dossier qui fera l'objet d'un contrat régional toujours dans l'objectif d'obtenir une subvention que l'on peut espérer à 1 million d'euros.

La gestion financière, toujours quidée par la prudence et la riqueur, nous permet d'assurer le financement du programme pluriannuel d'investissements 2021-2026

à retrouver en page 5 de ce spécial Finances. Argus de Contribuables Associés



Notre commune, avec une note de 16/20 attribuée par l'argus des communes pour le département de l'Essonne, se classe sur la plus haute marche du podium des villes les plus économes du 91 en dépenses de fonctionnement, devant Saint-Pierre-du-Perray et Epinay-sur-Orge, pour l'année 2019, dernière année notée. Récompense de 5 années d'efforts pour assainir les finances de la Ville, efforts que la municipalité pérennise pour compenser les pertes de dotations.

Pour rappel, la commune était notée 5/20 quand Monsieur le Maire a entamé son premier mandat en 2014.

Les chiffres clefs du budget

La différence entre les recettes et les dépenses est affectée en section d'investissement pour financer des opérations de travaux et limiter ainsi l'emprunt.

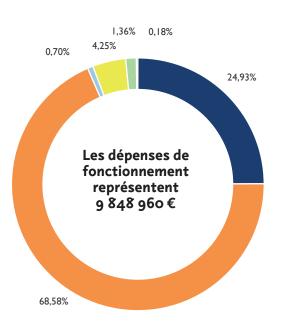
Ce budget permet de maintenir un service public de qualité, d'accueillir les petits Germinois dans de bonnes conditions, de soutenir nos associations et d'entreprendre des activités culturelles et sportives pour assurer le lien social et le bien vivre ensemble.

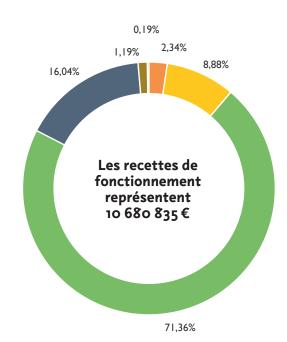


Les recettes •

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 9 848 960 €

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 10 680 835 €





- Charges à caractère général :
 - 2 455 310 € (électricité, eau, fournitures scolaires et administratives, assurances, transport denrées alimentaires, sorties, séjours...)
- Charges de personnel : 6 754 000 €
- Atténuation de produits : 70 000 € (Fonds péréquation FPIC)
- Autres charges de gestion courante : 418 150 € (subventions aux associations, indemnités des élus...)
- Charges financières: 134 000 € (remboursement dette, intérêts)
- Charges exceptionnelles: 17 500 €

- Atténuations de charges : 250 000 €
 (remboursement salaires des agents suite arrêts de travail)
- Ventes de produits et services : 948 840 € (participation des familles, services publics, restaurant scolaire, accueils de loisirs...)
- Produits issus de la fiscalité* : 7 622 225 €
- Subventions, dotations, participations: 1 712 375 €
- Autres produits de gestion courante : 127 395 €
- Produits exceptionnels (remboursement assurance, sinistres...): 20 000 €
- * Dont :
- · Impôts locaux 5 760 000 €

LE PRODUIT DES CONTRIBUTIONS DIRECTES (IMPÔT LOCAL) 5 760 000 €

Malgré un contexte économique difficile, le budget 2021 ne prévoit aucune hausse des impôts communaux.

TAUX D'IMPOSITION 2021: que devient la taxe d'habitation?

Sur notre commune, 70% des contribuables sont totalement exonérés de Taxe d'Habitation (TH). Pour les autres redevables, ils bénéficieront d'un dégrèvement de 30% en 2021, puis 65% en 2022 pour en être totalement exonérés en 2023.

En 2021, les communes ne percevront plus de produits de TH sur les résidences principales.

Nature de la taxe	Taux 2020 en %	Taux 2021 en %
Taxe d'habitation	14,50	0,00
Taxe foncière sur les propriétés bâties	19,98	36,35
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	88,69	88,69

Les contribuables encore soumis à la TH paieront directement à l'Etat.

En contrepartie, les communes bénéficieront du transfert de la taxe et des compensations sur le foncier bâti des Départements.

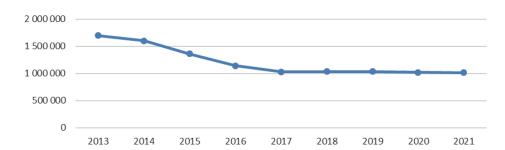
Pour garantir une compensation à l'euro près, un mécanisme de coefficient correcteur (coco) a été mis en place.

Chaque commune se verra donc transférer le taux départemental de TFPB (16,37%) qui viendra s'additionner au taux communal (soit, pour notre commune, 19,98% + taux départemental 16,37% = 36,35%)

À compter de l'année 2021, le taux de la taxe d'habitation n'est plus voté.

LA DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	TOTAL
DGF reçue	1 699 417	1 599 397	1 363 806	1 144 681	1 032 621	1 033 518	1 036 358	1 018 887	1 015 000	
Évolution en valeur		-100 020	-235 591	-219 125	-112 060	897	2 840	-17 471	-3 887	-684 417
Évolution en %		-5,89	-14,73	-16,07	-9,79	0,09	0,27	1,69		



La dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat a baissé de façon significative entre 2013 et 2021 (-684 417 €). Des mesures rigoureuses ont été adoptées pour contenir la pression fiscale.

Cette année encore, les taux d'imposition de la commune n'augmentent pas. C'est une volonté forte de la municipalité de ne pas faire peser davantage la pression fiscale sur les Germinoises et Germinois.

C'est cette volonté qui fait dire à l'équipe municipale – comme celles de 4 autres communes : Brétigny, Saint-Michel-sur-Orge, Morsang-sur-Orge et Villemoisson - un grand NON au nouvel impôt sur le bâti que souhaite mettre en place une grande partie des élus de Cœur d'Essonne Agglomération.

28%

72%

La restauration scolaire : une alimentation équilibrée de qualité pour nos enfants



COÛT DE LA RESTAURATION SCOLAIRE: 1781 083 €

Composée de 11 agents qualifiés, encadrés par un chef cuisinier, la cuisine centrale confectionne 1200 repas / jour.

Le coût de la restauration scolaire représente 1 781 083 € à l'année. La commune prend en charge 72% des dépenses globales.

Le prix de revient d'un repas est de 13,38 €. En fonction des tranches de quotient, le prix du repas facturé aux familles varie de 1,83 € à 5,34 €, la commune prenant en charge le reste. Par exemple, pour la tranche 1, le prix du repas facturé à la famille est de 1,83 €, la commune prend en charge 11,55 €.

• **72**% à la charge de la commune : 1 281 083 €

• 28% à la charge des familles : 500 000 €

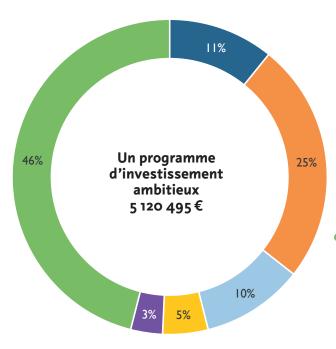


PRISE EN CHARGE PAR LA COMMUNE EN FONCTION DES TRANCHES DE QUOTIENT

	Quotients	Prix du repas	Paiement parents en %	Prise en charge commune en %
Tranche 1	0,00€à230€	1,83	14	86
Tranche 2	230,01 € à 550,00	2,52	19	81
Tranche 3	550,01 € à 900 €	3,51	26	74
Tranche 4	900,01 € à 1230,00 €	4,39	33	67
Tranche 5	1230,01 € à 1450,00€	4,93	37	63
Tranche 6	Supérieur à 1450,00€	5,34	40	60
Extérieurs		10,37	78	22

Un programme d'investissements ambitieux en 2021 > 5 120 495 €

Continuons d'investir pour préserver la qualité de vie et assurer le bien vivre ensemble à Saint-Germain-lès-Arpajon.



- Bâtiments publics, informatique, téléphonie, travaux mairie...: 554 494 €
- Espaces publics, urbanisme, espaces verts :
 - 1 267 965€
- Scolaire : 536 218 €
- Enfance-jeunesse : 238 612 €
- Cuisine centrale: 167 486 €
- **Sports**: 2 355 720 €

PROGRAMME PRÉVISIONNEL D'INVESTISSEMENT

Prévision des études de programmation et des travaux

Le programme pluriannuel d'investissement élaboré par la municipalité est ambitieux, porteur d'avenir pour garantir un développement harmonieux et maintenir un service public de qualité au bénéfice de tous les Germinois.

	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Rénovation Stade Cornu							
Vestiaires Stade Cornu							
Extension - Rénovation école Jules Vallès							
Rénovation école Joliot Curie							
Travaux de bâtiments (écoles, mairie, accueils de loisirs)							
Mise en accessibilité «Handicapés ADAP»							
Constructions gymnase							







Projet d'aménagement en gazon synthétique

L'installation sportive Stade Cornu est un équipement réalisé sur un terrain d'environ 12 000 m².

L'aire de jeu d'une surface de 7000 m² a été réalisée en 1986, le terrain de football est découvert en stabilisé/cendré disposant d'un éclairage ; les vestiaires attenant au terrain d'une superficie de 157 m² sur 2 niveaux ont été construits en 1994.

Enfin, l'équipement dispose d'une tribune de 254 places assises.

À ce jour plus de 255 adhérents de l'ASSGA utilisent le terrain, l'équipement accueille plusieurs types de compétitions « département ou district » et divers âges (minimes, jeunes, seniors ou vétérans). Au-delà des membres du club, l'équipement est utilisé aussi par les établissements scolaires de la commune (écoles maternelles et élémentaires) et extra-scolaires.

Fin 2019, trois bureaux d'études ont été missionnés pour travailler sur trois thèmes distincts dans l'objectif d'engager des travaux en 2020/2021 pour la réalisation du terrain synthétique dans un premier temps, et en 2021/2022 pour créer des nouveaux vestiaires conformes et aux normes dans un second temps.

Le 24 février 2020, un avant-projet sommaire a été présenté aux élus en bureau municipal.

Étude hydraulique

· Le coût estimatif de la création des 2 bassins de rétention hors du stade, s'élève à 30 000 € HT.

Terrain Synthétique

- · Le montant estimatif des travaux présenté par le bureau d'études pour le stade Cornu est de **700 000,00 € HT.** sans prendre en compte la gestion des eaux de pluie.
- Le coût estimatif de la gestion de l'eau de pluie du terrain, ainsi que le rehaussement du terrain représentent à lui seul environ 1800 000,00 € HT.

Il est nécessaire d'ajouter dans l'enveloppe estimative d'autres coûts annexes, correspondant à des missions obligatoires avant et pendant les travaux (étude de sol, diagnostic amiante, travaux de désamiantage en sus, etc.) pour environ 330 000,00€ HT.

La réalisation de ce projet est prévue en 2 étapes :

- 1. Création de bassins de rétention et gestion de l'eau dans la zone hors stade (mai/juin 2021)
- 2. Création du terrain synthétique et du bassin sous le terrain synthétique (juin/août 2021)

Le terrain synthétique devrait être disponible pour le club dès le mois de septembre 2021.

Des investissements dans chaque quartier

- -1- Cimetière : Remplacement des tuiles / Installation de 2 modules au colombarium
- -2- Travaux de démolition d'un bâtiment sur le parking Rue Chaudet

OLLAINVILLE

LINAS

-10- Gymnase : Travaux d'économie d'énergie (luminaires) / Remplacement menuiseries (arts martiaux et grande salle)

LEUVILLE SUR ORGE

- -14- Accueil de loisirs Elsa Triolet: Rénovation des salles d'activités et agencement de la cuisine
- -15- Accueil de loisirs Jules Vallès: Rénovation des salles d'activités
 - -16- Réfectoire école Elsa Triolet: Travaux de peinture

BRETIGNY

SUR ORGE

- -17- Réfectoire école Paul Langevin : Réfection de la toiture du bâtiment restauration / Création de vestiaires
- -18- Maison des associations : Remplacement des pavés de verres par 3 fenêtres avec barreaudage
- -19- Groupe scolaire Simone Veil : Jeu de peinture (sol) dans les 2 cours / Pose d'occultants fenêtres / Fermeture parking (portail portillons et clôture)
- -20- Stade Cornu : Installation d'un terrain synthétique et divers travaux
- -21- Désamiantage bâtiments France Ponte

- -3- Aires de jeux (parc mairie, parc aux Folies, centre de loisirs J.Curie maternelle)
- -4- Cheminement piéton Rue de Marcoussis
- -5- Installation d'un parcours de santé (parc de la mairie)
- -6- École élémentaire Joliot-Curie : Mise en conformité vitrages couloir
- -**7** École maternelle Elsa Triolet: Remplacement alarme incendie
- -8- École élémentaire Paul Langevin: Rénovation du préau
- -9- École élémentaire Louis Babin: Etanchéité de la classe de Mme Faucheux

- -11- Tennis
- -12- Stade Cendrennes: Remise en état du terrain et de la main courante

LA NORVILLE

-13- Centre de loisirs Joliot-Curie: Remplacement du revêtement de sol et mise en peinture du garde corps / Divers travaux d'aménagement / Clôture en bois à remplacer devant bâtiment maternelle / Travaux d'étanchéité sur les nouveaux modulaires

La ville de Saint-Germain-lès-Arpajon est engagée dans un Ad'AP, c'est-à-dire un Agenda d'Accessibilité Programmée.

Il s'agit d'un dispositif permettant de déclarer, chiffrer et programmer les travaux à réaliser pour mettre en conformité les établissements recevant du public dans le cadre de l'accessibilité pour tous.

RATIO DE DÉSENDETTEMENT

Ratio d'analyse financière qui mesure le rapport entre l'épargne et la dette. Il permet de déterminer le nombre d'années nécessaire pour rembourser intégralement le capital de la dette. On considère que le seuil critique de la capacité de remboursement de la dette se situe à 12.

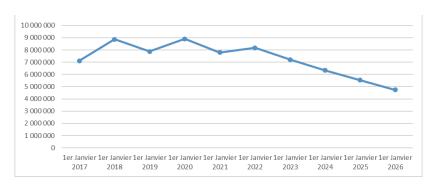
	2017	2018	2019	2020	2021
Ratio	4,9 ans	4 ans	5,6 ans	7 ans	7,3 ans

MOYENNE DES COMMUNES DE + 10 000 HABITANTS

	2017	2018	2019	2020	2021
Nbre d'habitants	10 087€	10 413€	10 741	10 779	10 953
SGLA	705€	852€	733€	826€	711 €
Moyenne + 10 000 hbts	893€	864€	850€		

ENCOURS DE LA DETTE (2017 À 2026 EN INTÉGRANT 1,5 MILLIONS EMPRUNTÉS EN 2021)

01/01/2017	01/01/2018	01/01/2019	01/01/2020	01/01/2021	01/01/2022	01/01/2023	01/01/2024	01/01/2025	01/01/2026
7 106 411	8 871 838	7 871 341	8 907 042	7 785 119	8 179 996	7 220 500	6 331 630	5 542 492	4 746 199





	FONCTIONNEMENT		INVESTIS	SEMENT	ENSEMBLE		
	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENT	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENT	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENT	
Résultats reportés			10 36374,69		1 036 374,69	0	
Opérations de l'exercice	9181531,50	10 909 177,65	2845318,14	3788077,53	12 026 849,64	14 697 255,18	
Totaux	9 181 531,50	10 909 177,65	3 881 692,83	3 788 077,53	13 063 224,33	14 697 255,18	
Résultat de clôture		1 727 646,15	93 615,30			1 634 030,85	
Reste à réaliser			695 305,28	244 849		-450 456,28	
Résultat global		1 727 646,15	788 920,58	244 849,00		1 183 574,57	



Des livres et une gourde pour nos petits Germinois

Début janvier, à la rentrée des classes, les élus de la municipalité accompagnés du service scolaire ont organisé une grande distribution de livres et de gourdes en matériaux recyclés aux enfants des écoles de la commune.

Un geste à la fois pédagogique, pour inciter à la pratique de la lecture, et écologique pour éviter la prolifération des bouteilles d'eau en plastique.

Ces petits cadeaux laissés par le Père Noël pendant les vacances, très appréciés des enfants, leurs seront bien utiles!

Les collégiens luttent contre la pollution

Au collège Roland-Garros, on ne manque pas d'idées positives! Avec la pandémie de covid et les mesures sanitaires mises en place, les cours de sport se retrouvent sans gymnase.

Les séances de sport se déroulent en extérieur et, pour les 6^e, se sont transformées, sous l'impulsion de leur professeur Mme Grenot, en séances de marche accompagnées de ramassage des déchets qui jonchent régulièrement les alentours du collège.

Une initiative accueillie avec d'enthousiasme beaucoup par les élèves qui se trouvent du coup sensibilisés à leur environnement.

Beaucoup d'entre eux, à l'image de Yanis, Ethan, Melrik ou Shanna sont «choqués de voir tout ce qu'on retrouve ... Des bidons, des masques, des boites, des packs de bière ...»

Équipés de gants, de pinces de ramassage et de sacs poubelle, les enfants ramènent les déchets chaque semaine.

L'action a aussi son pendant

pédagogique avec la mise en place de dessins et de collages par les enfants pour sensibiliser leurs camarades au respect de l'environnement.

La nature a désormais sa patrouille de défenseurs germinois!





Les jeunes du CME rencontrent Mme Wiart au sujet de la démocratie

Mercredi 20 janvier, 5 jeunes élus représentant le Conseil Municipal des Enfants ont rencontré Mme Roseline Wiart, maire-adjointe chargée de la Culture et du Patrimoine, dans la salle Ingrid Betancourt de l'Espace Olympe de Gouges.

L'objectif de cette entrevue était pour les enfants d'en savoir plus sur les différences entre la vie sous une dictature et la vie sous un régime démocratique, comme a pu l'expérimenter Mme Wiart dans sa jeunesse vécue durant l'invasion et sous le régime pétainiste, puis à la libération avec l'avènement de la 5^e République menée par le Général de Gaulle.

Cet échange fait de questions réponses auxquelles s'est volontiers prêtée notre élue à la Culture a apporté un point de vue vivant aux enfants qui en auront certainement tiré des enseignements forts.

L'interview entièrement filmée et montée, s'intégrera, dans un deuxième temps, dans le cadre d'une exposition de textes, de photographies et de cartes postales d'époques diverses reprenant le thème des différences entre vie sous le joug d'une dictature et vie dans le cadre démocratique à découvrir en mai-juin.



Le CME dépose ses cadeaux à la Croix Rouge

Suite à la récolte effectuée durant le marché de Noël et la visite du Père Noël en décembre dernier, les enfants du CME sont venus déposer à la Croix Rouge, mercredi 3 février, en début d'après-midi, les cadeaux reçus des mains des nombreux Germinois ayant participé.

Merci à tous pour votre soutien! Ces cadeaux feront des enfants heureux et, en cette période difficile pour le moral de tous, c'est déjà une victoire!

Zoom sur le comité jeune Oxyjeune

Le comité a enfin été remis en place. le nombre de jeunes a été réduit par rapport au projet initial permettant de se réunir plus facilement.

Sont au comité aujourd'hui: Ethan, Jalane, Loan, Elena, Théo, Hafsa.

Leur rôle:

- Donner leur avis sur les propositions d'activité
- Donner leur avis sur les projets proposés par la structure
- Avoir une relecture des programmes et donner leur validation
- Faire la communication auprès de leurs pairs
- Aller chercher les informations auprès des autres jeunes (envie, idée, besoin) et les transmettre à l'animateur référent du comité.

Ils ont déjà effectué la validation du programme des mercredis de mars, ils sont en réflexion sur le projet des Folies.

ENFANCE.JEUNESSE





Quand les enfants laissent libre cours à leur imagination...

Les équipes d'animations du centre de loisirs ont mis en place un défi «récup'art» dans l'ensemble des accueils périscolaires, qui s'inscrivait dans le cadre du projet annuel « Apprentis écolos ».

Durant plusieurs séances en atelier sculpture, les enfants ont travaillé leur idée, leur thème pour donner de magnifiques créations qui ont été passées en revue par un jury composé des 3 membres de la direction du centre de loisirs: Céline, Laetitia et Guillaume.

Les critères étaient les suivants:

- Respect de la consigne recyclage
- Diversité des matériaux utilisés
- Originalité
- Présentation par les enfants et l'équipe

Après délibération voici les résultats:

- 1^{er} prix: Accueil de loisirs maternel et élémentaire Simone Veil pour la réalisation de la sculpture et le suivi du projet.
- 2º prix: Accueil de loisirs Joliot Curie maternel pour la réalisation de la sculpture, l'originalité et la présentation par les enfants.
- 3º prix: Accueil de loisirs Paul Langevin pour le respect de la consigne et la diversité des matériaux.

.ÉO GRASSART, **NOUVEAU DIRECTEUR** ADJOINT D'OXYJEUNE



Commençons par vous présenter...

Je m'appelle Léo Grassart, j'ai 28 ans, je suis directeur adjoint au service jeunesse à la structure Oxyjeune.

Quel est votre parcours professionnel?

Je suis titulaire du Bac ST2S ainsi que du BAFA et du BPJEPS LTP (loisirs tout publics). A la suite du Bac, à 18 ans, j'ai tout de suite commencé à travailler dans le secteur de l'animation, pour les enfants de primaire les premières années. J'ai travaillé à Etampes, Etrechy, Saint-Chéron, Morigny, pour ensuite me stabiliser à Lardy en service jeunesse.

Quelle était votre fonction avant de venir ici?

l'étais directeur de l'accueil de loisirs de Boissy-sous-Saint-Yon depuis peu, ma hiérarchie voulait me donner plus de responsabilités.

Pourquoi avoir choisi notre commune?

J'avais ce besoin de changer de publics, de découvrir un autre fonctionnement. une autre facon de travailler.

Que souhaitez-vous apporter/développer à la structure Oxyjeune?

Je souhaite apporter mon dynamisme, ainsi que l'expérience que j'ai acquise lors de mes

le viens avec des idées de projets pertinents que je souhaite vite mettre en place.

Avez-vous un hobby, une passion?

le suis passionné de sports, d'escape game ainsi que de montage vidéo.

Espaces verts: un labyrinthe créé aux **Folies**

est dans le parc Angela Davis, près de l'aire de jeu, que le service Espaces Verts a créé un labyrinthe, en ianvier.

Formé de haies de charmes, un arbre peu cher et connu pour sa pousse rapide (il atteint sa taille adulte en 5 ans seulement), le dédale fait courir ses cheminements sur une surface de 20 m x 20 m, soit 400 m². Au total, pas moins de 230 arbres d'1m20 ont été plantés à 1 mètre d'intervalle sur les 400 m² par les agents des espaces verts. Coût de l'opération: 1 500 € TTC.





Voirie: la place Jean-Rostand rénovée en partie

a municipalité a fait procéder à la ■rénovation de la place Jean-Rostand, dans la résidence du Pré aux Canes en janvier. Coût de l'opération: 9 996 € TTC.



Bâtiment: la rénovation du gymnase se poursuit

près la salle principale, les vestiaires et le hall d'accueil, c'est au tour de la salle Savinel, située à l'étage, de connaître un bain de jouvence. Le sol, les murs et les éclairages ont été entièrement revus pour proposer un espace confortable, lumineux et agréable aux associations qui viendront y tenir leurs activités.

Coût de l'opération: 8 100 € TTC.

Des sanitaires neufs à l'école Babin...

a municipalité a fait entièrement rénover les sanitaires extérieurs de l'école Babin, durant les vacances. Coût de l'opération: 26 340 € TTC.





Et un revêtement de sol refait à l'école Langevin

e revêtement sol de la restauration scolaire à l'école Langevin a été rénové durant les vacances.

Coût de l'opération: 31 680 € TTC.

Des toilettes dans la sacristie

es églises étant à la charge des communes, la municipalité doit en assurer l'entretien. C'est dans ce cadre qu'elle a fait installer des toilettes dans la sacristie. Coût de l'opération: 7884 € TTC.

Encombrants: notez votre numéro de suivi

tournée, mais au porte à porte à la demande. Lorsque vous demandez un ramassage, Cœur d'Essonne Agglomération vous fournit un numéro de suivi.

Ce numéro doit être IMPÉRATIVEMENT affiché sur le lieu de quelconques qui entravent ou diminuent la liberté ou la sûreté de passage est puni d'une amende de 135 €.

UN SALON DU LIVRE DE **JEUNESSE** NOUVELLE VERSION

Pour cette 22° édition, l'association FLPEJR a réinventé son salon du livre de jeunesse à Saint-Germain-lès-Arpajon pour coller aux exigences sanitaires tout en apportant l'amour du livre au plus près des écoles et des habitants.

Du 1er au 7 mars 2021, le rendez-vous n'était pas donné à l'Espace Olympe-de-Gouges mais bien partout sur le territoire de l'agglomération, dans les établissements scolaires et les médiathèques.

Toute la programmation culturelle était maintenue et déployée sur le territoire, avec des nouveautés : une exposition extérieure, des histoires du soir, une lecture dessinée... Le livre de jeunesse était mis à l'honneur durant une

semaine complète sous la forme d'une saison culturelle! Du lundi au samedi, les 18 auteur_trices et illustrateur_trices sont parti es à la rencontre des classes dans les établissements scolaires et centres socioculturels du territoire : 165 rencontres au total sur tout le territoire de Cœur d'Essonne. Les visites du salon par les groupes et classes se sont

transformées en ateliers d'écriture, plastiques et numériques dans les structures du territoire (44 au total). Les expositions d'originaux ainsi que les spectacles contés ont été accueillis dans les médiathèques;

Parmi les nouveautés de cette édition, l'association FLPEJR a présenté une exposition d'illustrations sur le thème «Les livres se mettent au vert» présentée en extérieur, des histoires du soir (lectures à haute voix), des escape games, tutoriels créatifs... à retrouver sur le site Internet durant le salon.



















En février, les jeunes du club ont participé à une action solidaire pour alimenter la cagnotte «Lune bleue audessus de la montagne». Le montant total de cette cagnotte a été reversé à l'IME André Coudrier de Saint-Germain-lès-Arpajon pour financer l'organisation d'un carnaval en 2022.



Un but pour la cagnotte. En février, durant les entraînements des catégories jeunes de 5 à 16 ans, les footballeurs de l'ASSGA ont participé à des épreuves basées sur leurs connaissances générales à conclure par l'inscription d'un but. A chaque but inscrit, le club abondait une cagnotte pour un montant d'un euro. Objectif: reverser la cagnotte obtenue à l'IME André Coudrier de Saint Germain-lès-Arpajon pour financer l'organisation d'un carnaval en 2022.

Ce sont les enfants de 5 à 9 ans qui ont ouvert le bal avec une épreuve de deux heures, le samedi 30 janvier. 29 débutants, 5 éducateurs accompagnés du président de l'ASSGA Joël Gallic, se sont retrouvés au stade des Cendrennes pour s'engager dans l'initiative solidaire. C'est dans le strict respect des consignes sanitaires qu'a débuté l'action «fil rouge» par:

- 1- je réponds à une question sur le thème de la santé ou de l'arbitrage ;
- 2- je réalise le parcours technique : plus facile si j'ai la bonne réponse ;
- 3- je tire au but.

74 buts ont été marqués à la mi-journée, soit déjà 74 € pour l'IME.

Damien Roy, Conseiller Technique Départemental au District de l'Essonne de Football en visite au club a fait connaître cette belle initiative sur la page Facebook du District.

L'acte 2 s'est poursuivi le lendemain avec les ados de 15 et 16 ans, cette

VIE ASSOCIATIVE

fois au stade Cornu. Une quinzaine de jeunes étaient présents. 46 buts ont été inscrits, amenant la cagnotte à 120 €. Les actes 3 et 4 de cette initiative solidaire se sont déroulés les 3 et 6 février avec les enfants de 10 à 14 ans. Une trentaine de jeunes ont participé à l'action sous une météo peu favorable, sous le regard admiratif de M. Franck John, maire adjoint aux Sports.

En tout, sur l'ensemble des actions, ce sont 210 buts qui ont été inscrits, soit 210 € récoltés par le club pour l'action de l'IME.



À cette somme de 210 €, M. Jean Marc Bonnasse, responsable technique du club et à l'initiative de cette action a ajouté 50€, somme complétée par M. Joël Gallic pour atteindre les 300 € auxquels un généreux donateur souhaitant rester anonyme a ajouté

Ce sont donc 400 € qui ont été finalement récoltés lors de cette action. Bravo à toutes et à tous, dirigeants et joueurs d'avoir participé!



DU KUNG FU AU RAND AIR

> La pandémie ne décourage pas les jeunes combattants qui prennent désormais leurs cours dans le parc de la mairie, suivant les conseils de leur maître Tatiana Tchenicheva. Un peu plus tôt dans la saison, la même Tatiana donnait des cours de taïchi... sous la neige. Une manière rafraîchissante de se mettre en symbiose avec la nature.

VIE ASSOCIATIVE



Après une année sans pouvoir se produire, les jeunes musiciens de l'association se préparent pour plusieurs petites manifestations à travers la ville courant mai-juin. (animations musicales en Centre de Loisirs, CSBM, Secours Populaire, Maison de retraite...etc...).

Une série de mini-concerts «pour faire plaisir» avec des répertoires variés.



COMMUNIQUÉ DU CLUB DES **ANCIENS**

Nous avons pu faire une réunion des membres du bureau le 28 janvier 2021 à huis clos en raison de la COVID 19.

Le vote n'ayant pas eu lieu le bureau élu en 2020 a été reconduit d'office pour 2021, sauf Mme COCHETEAU Annie et Mme DUMAND Paulette

toujours en raison de la crise sanitaire. Nous avons en projet quelques sorties journalières que nous vous

Nous sommes joignables sur le téléphone du club : 06.71.17.32.79 le mardi et jeudi de 14H à 17H. Vous

ENSEMBLE POUR SAINT-GERMAIN-LÈS-ARPAJON

Merci de votre soutien et pour vos signatures!

Vous avez été plusieurs milliers, Germinois, et Coeur d'Essonniens, à nous soutenir et à vous mobiliser contre le nouvel impôt communautaire sur le foncier bâti.

La campagne de tractage dans nos communes, entièrement financée sur des deniers personnels, a démontré une nouvelle fois le ras-le-bol fiscal des ménages. En cela, nous tenons à vous en remercier chaleureusement.

Au-delà de tout clivage politique, toutes les solutions alternatives proposées par les élus contre la levée de cet impôt, ont été balayées d'un revers de main par le

président de CDEA et ses fidèles associés. A l'heure où la crise sanitaire est encore plus forte, et où une crise économique sans précédent nous touchera de plein fouet, nous ne pouvons que regretter cette situation qui verra une nouvelle fois une baisse significative du pouvoir d'achat de chacun d'entre nous.

Car oui, les premiers impactés seront les propriétaires, mais OUI, les locataires seront indéniablement fortement sollicités par une augmentation de leur loyer et de leurs charges par les bailleurs soumis eux à l'impôt.

Nous déplorons également la position

des 2 listes d'opposition de Saint-Germain-lès-Arpajon qui brillent par leurs incohérences avérées ou absences répétées lors des débats municipaux. En effet, dans leurs manœuvres politiciennes, bien qu'étant pourtant en accord avec nos propositions alternatives, et en contradiction avec le soutien apporté par le président de CDEA, lors de leurs campagnes municipales, ils ont refusé de signer la pétition.

Ils n'ont visiblement de Solidaire que le nom de leurs listes.

L'équipe de la majorité municipale

SAINT-GERMAIN SOLIDAIRE

DE LA COHERENCE EN POLITIQUE

Norbert Santin et 4 maires de droite de Cœur d'Essonne agglomération font signer une pétition contre la création d'impôts au sein de notre intercommunalité, après avoir refusé de prendre part au vote en séance. Les pistes proposées par notre maire pour trouver des alternatives à une nouvelle mise à contribution des ménages ne sont pas inintéressantes comme nous avons pu le souligner lors du dernier Conseil municipal. Nous ne faisons pas d'opposition systématique ; il serait donc nécessaire d'étudier davantage la pertinence de ces propositions

conjoncturelles et de voir si elles peuvent répondre aux besoins de l'agglomération. En revanche, nous dénonçons l'opportunisme en politique, le manque de cohérence de Norbert Santin. Notre maire, a augmenté à Saint-Germain les impôts et les tarifs des services destinés aux familles dans des proportions inouïes entre 2015 et 2020. Il a justifié les efforts demandés aux ménages en invoquant le contexte, la baisse des dotations. Aujourd'hui, il stigmatise l'agglomération et se veut le porte drapeau du ras-lebol fiscal...politique politicienne. Plus préoccupante est la situation financière de l'agglomération. Depuis 2017, le budget de Cœur d'Essonne est en tension. L'impasse budgétaire du SIREDOM et les conséquences de la crise sanitaire représentent la moitié du besoin de financement. L'élection de Xavier Dugoin à la tête du SIREDOM relève de la responsabilité des collectivités représentées.

La situation implique à notre sens un effort financier a minima partagé entre les collectivités et les habitants.

Les élus(es) « Saint-Germain Solidaire »

LISTE SOLIDAIRE ET CITOYENNE DE GAUCHE

NON à l'augmentation de la (TEOM)Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères et de la taxe sur le foncier bâti (actuellement à 0%).

13 millions d'euros manquent actuellement pour équilibrer le budget 2021 de la communauté d'agglomération Cœur d'Essonne. Ce déficit est lié notamment à la mauvaise gestion du SIREDOM qui était présidé par Xavier DUGOIN, l'ancien président du Conseil Général de l'Essonne, déjà condamné pour des malversations que l'on peut facilement retrouver sur internet. En 2016 Le Conseil Départemental, géré M. François DUROVRAY et ses pairs (droite et divers droite), décide d'une augmentation + 29% du taux de la taxe foncière. Ça suffit! Le silence des élus

pétitionnaires était assourdissant.

Aujourd'hui ils proposent une pétition (tract et mise en ligne) sur un air de campagne électorale aux élections de juin 2021. Bien sûr financée par nos impôts!

La Cour des Comptes dans son rapport sur la gestion du SIREDOM recommande : « de suspendre le versement des indemnités aux membres du comité syndical jusqu'à rétablissement des comptes »

Pour notre part nous préconisons dans l'immédiat

• La baisse significative des indemnités

des Elus siégeant à la Communauté d'agglomération jusqu'à l'équilibre du

- De suspendre les indemnités des élus du Comité Syndical SIREDOM.
- · La fin des exonérations fiscales dont bénéficient plusieurs grandes entreprises telles qu'Amazon entre

CE N'EST PAS AUX CITOYENS DE PAYER A LA MAUVAISE GESTION DES ELUS.

> Abdellatif ALLAM pour la Liste Solidaire et Citoyenne de Gauche.

L'art plastique s'expose aux enfants des écoles maternelles et élémentaires







Depuis 2015, chaque année, une exposition d'arts plastiques est organisée par le service culturel pour les écoles et, parfois, pour des classes du collège.



En janvier 2022 est programmée l'exposition «Masques et costumes de théâtre» avec Imagin'Action-Compagnie du Regard, compagnie qui animera la fête aux Folies, à l'été 2022.

Je tiens à remercier ici les artistes confirmés ou amateurs qui nous prêtent si spontanément leurs œuvres, mais aussi les enseignants qui participent avec tant de confiance à la réussite de ces expositions, ainsi que, bien évidemment, Mmes Saveri et Quesnel du service culturel. Sans leur enthousiasme toujours renouvelé, ces expositions ne pourraient avoir lieu.

Ont ainsi été proposées, toujours gratuitement: deux expositions de tableaux de peintres reconnus, l'une de Jean-Claude Jouvin, l'autre de Geraldo Goncalves, dit DIKO; une avec des chapeaux bizarres par un atelier de Leuville ; une autre avec des épouvantails avec les photographies de M. Hommel et la participation du CSBM; une autre de masques par les artistes d'Antrazur, atelier de Nozay ; une de peintures de l'atelier de Frédérique Cardé au CSBM, une de marionnettes, celles mêmes de la compagnie Daru-Thèmpô (exposition qui a reçu la classe de théâtre du lycée Cassin); deux expositions de sculptures des ateliers de Linas, animés par le sculpteur François Torrès.

«Comme ces expositions ont lieu chaque année, les enfants se sont habitués à observer, à écouter les explications, parfois à mimer un tableau ou une sculpture et à dessiner sur place».

J'emploie l'expression «se sont habitués» car je constate que les enfants ne disent plus qu'ils ne savent pas dessiner; ils vont spontanément le faire, toujours encouragés par leurs enseignants.

La dernière exposition, celle qui s'est tenue du 12 au 30 janvier 2021, a reçu 630 enfants ainsi que des grands de 4° et 3° avec leur professeur Mme Chesnay. Les fiches qu'ils ont complétées montraient un réel intérêt tant pour les sculptures elles-mêmes que pour les techniques utilisées. Ils ont pu en discuter avec le sculpteur François Torrès venu dans leur classe.



Les compagnies en résidence 2/3

Trois compagnies sont actuellement en résidence dans notre commune, dans le cadre de la saison culturelle mais également dans le but de proposer un travail avec les écoles et les habitants sur 3 années. Pour notre deuxième volet, rencontre avec Philippe Pastot et les membres d'Imagine'action - Compagnie du Regard.



Présentez-nous votre compagnie : quand est-elle née ? combien de membres la forment?

Nous sommes une compagnie professionnelle de théâtre populaire et musique de la région parisienne fondée en 1987 par Philippe PASTOT, comédien, metteur en scène, maquilleur, créateur de masques et Jean-François Ringot, photographe et vidéaste.

Actuellement notre équipe artistique se compose de Philippe Pastot, comédien et metteur en scène, Cyril Girault, comédien, Caroline Quélène, comédienne, Hugues Pailler, comédien et Lucie Duhaut, administratrice/ chargée de diffusion.

Notre démarche de tous les instants cherche à :

- · Favoriser un théâtre vivant accessible à tous.
- Rencontrer le public dans ses espaces de vie et inventer des formes artistiques légères pour mieux communiquer avec lui.
- Faire vivre autour d'un collectif d'artistes, des recherches et des pratiques théâtrales s'inspirant de toutes les richesses des modes d'expression artistiques (musique, danse, théâtre, conte, arts plastiques...),
- · Imaginer des projets (formation, événement, spectacle, exposition) en ouverture sur l'individu, permettant à chacun de faire son chemin personnel par la découverte de formes artistiques variées ou la participation à un processus de création.

Sur quels projets avez-vous travaillé et sous quelle forme?

Depuis 5 saisons, nous travaillons avec la ville de Saint-Germain-lès-Arpajon sur les projets suivants :

- · Animation de projets culturels, ateliers et soirées théâtre pendant trois ans avec le centre social Berthe Morisot
- Impro Junior 91 : Projet départemental de développement de l'improvisation théâtrale en milieu scolaire pour les écoles primaires de la ville. Tous les ans, deux écoles bénéficient de ce projet.
- Création d'un spectacle masqué tout public « L'hôtel des Lavandières! »: Qui a tué la Diva Hélèna Caracas? Cette star de la musique mondialement connue avait posé ses valises à l'hôtel des Lavandières et devait y séjourner quelques jours avant de donner son dernier concert.
- Création d'un spectacle jeune public « On disait que...! » : Charline ne comprend pas pourquoi elle pleure si facilement. Elle en a marre. Seule dans sa chambre, elle décide de partir dans une aventure folle avec son doudou en quête de la maîtrise de ses émotions.
- · L'exposition « De la Commedia dell'Arte ... Au théâtre masqué d'Aujourd'hui »
- · Soirées improvisation et stages (clown, conteur, jeu masqué, improvisation théâtrale et théâtre gestuel).

Sur quel projet travaillez-vous dans ce cadre de la résidence dans notre commune?

Le projet « Le Quartier des Folies... ouvre ses portes! », projet imaginé, organisé, construit et élaboré sur deux ans avec les différentes structures municipales de la ville de Saint-Germain-lès-Arpajon.

Un projet culturel, social, imaginatif, sportif, festif, créatif et convivial pour écrire une nouvelle page de l'histoire de ce quartier récent avec ses habitants, son école, son comité de quartier, ses rues et ses différents espaces verts riches en mémoires et patrimoines!

Un week-end de FOLIES, les 13, 14 et 15 mai 2022 à imaginer et vivre ensemble pour nous laisser SOUVENIRS et ÉMOTIONS à partager pour longtemps en toute simplicité!

Imagin'action - Compagnie du Regard

Contact et site: icrg1.contact@gmail.com www.icrg1.com Philippe Pastot - 06 84 81 51 31 Crédit photo : Guillaume Le Guen

AGENDA

Spectacles et ateliers susceptibles d'être annulés ou reportés en fonction des mesures sanitaires dans le cadre de la lutte contre la pandémie.

Renseignements: service culturel 01 69 26 14 15 -14 16 / culture@ville-sgla.fr

Lundi 17 au jeudi 20 mai

«Le rossignol et l'empereur de Chine Zao» Compagnie Daru Thèmpô - Spectacle proposé aux écoles élémentaires de la ville et destiné aux classes de CP – CE1 – CE2.

Vendredi 28 mai

«Goodbye persil» Dans le cadre du festival De Jour // De Nuit – Compagnie L'Arbre à vache - Spectacle tout public, stade du Pré Barallon, près du mur graffé.

Vendredi 4 juin

«Balade en forêt» Dans le cadre du festival De Jour // De nuit – Compagnie des Hommes -Parc de la mairie.

Samedi 5 juin

Fête communale, Toute la journée, dans le parc de la mairie et sur le stade du Pré Barallon.

Samedi 12 juin, 11h

«**Apéro polar #2**», Compagnie des Hommes - Spectacle à l'auditorium. Durée 2h avec un entracte dînatoire participatif.

Mardi 15 juin, 17h

«La cuisine» Compagnie L'Atelier de l'orage -Spectacle tout public, au centre de loisirs Joliot Curie

Samedi 19 et dimanche 20 juin

«Stage de clown» Centre culturel des Prés du Roy - Animé par la compagnie en résidence Imagin'Action – Compagnie du regard – Inscription auprès de Philippe Pastot : 06 84 81 51 31

Samedi 26 et dimanche 27 juin

«Stage de contes» Centre culturel des Prés du Roy - Animé par la compagnie en résidence Imagin'Action – Compagnie du regard – Inscription auprès de Philippe Pastot : 06 84 81 51 31

Etat civil

Bienvenue à

MESSO Chiarra-Fefe, Elise, 25/11/20 • TERRIER Lou, 02/12/20 • ULCÉ MAURICRACE Melinda, Eden, 07/12/20 • MANAL Éden, Patrick, Eric, 12/12/20 • GIRARD Noémie, Sophie, 14/12/20 • RAVELONIARIVO Layanah, Isleym, 14/12/20 • MBUNGA MANGAMUNA Neyla, Rose, Térésa, 18/12/20 • CIESIELSKI Maëlle, 30/12/20 • LOSTANLEN Iris, Marie, Alice, 01/01/21 • SAWADOGO Ezekiel, Jean-Jacques, Windtoin, Ismaël, 01/01/21 • VAST Maëlle, Camille, Isabelle, 03/01/21 • MASSIN Gwendolyne, Silvia, Florence, 05/01/21 • DANI-EL-KEBIR Rayan, 07/01/21 • BAILLET Maëlya, 09/01/21 • HERTER Nils, 19/01/21 • OSVATH Eliott, Nérée, 19/01/21 • MOURAO GABON Selena, Sandrine, 21/01/21 • TALLA Fatoumata-Zahra, 25/01/21 • NGOUMBA NGUIMBI Noah, Thomas, 27/01/21 • BAUDOUX DOS SANTOS Léav05/02/21 • GONDOUIN Owen, Michel, Patrice, 10/02/21 • SILVESTRE PINHEIRO Gabriela, Mylène, 10/02/21 • JACQUINOT Eden, Damien, Philippe, Richard, 11/02/21 • OLIVEIRA VALGODE Andréa, 16/02/21 • GUETTARI Malone, Jack, Maël, 18/02/21 • SEWGOBIND Hélia, Florence, Micheline, 19/02/21 • DIALLO Fanta, 21/02/21 • RIGUET Jade, Ambre, Véronique, Brigitte, 23/02/21 • PEREIRA FARIA Menzo, 01/03/21 • DACHICOURT Leïna, Amel, 03/03/21 • ZALTZFUS Édith, 04/03/21 • COUSIN Nathanaël, Louis, Mawuli, 08/03/21 • AMINOU Nahël, 11/03/21 • QUEGUINER Solène, Jacqueline, Christine, 14/03/21.

Ils se sont dit oui...
TAKEDI MBOCK Josué et CAIRO Paulette, 12/12/20 • FARO Mohamad,
Lamine et KOMARA Mariame, 13/02/21 • MCHAREK Saifeddine et DUBOIS

Ils se sont Pacsés...

NOLLEAU Julien, Raymond, Marcel et RAMBAUD Marine, Amélie, Delphine, 13/03/21 • MALINEAU Bastien, Guy, Yves et DONNATÉ Chloé, Roselyne,

Ils nous ont quittés

HAAS Germaine, Marie, Joseph épouse FANJAT, 08/12/20 • HAUTCOEUR Lucien, Jean, Marie, 01/01/21 • PAUTRAT Yvette, Raymonde veuve DEBEC, 03/01/21 • LAFAURIE François, Pierre, Frédéric, Auguste, 03/01/21 • BERNASCONI Jean-Claude, Bernard, 09/01/21 • BENOITON Danièle veuve CORNET, 01/02/21 • GORY Lydia, Chantal épouse GRENIER, 22/02/21 • GRAINDORGE Alain, Daniel, Bernard, 05/03/21.

JUILLET Samedi 3 juillet

«Festi'Vallès» Centre Socioculturel Berthe Morisot – Avec la «Batukada» groupe de percussions brésiliennes d'Imagin'Action – Compagnie du regard, le spectacle « Burn Out » par la compagnie La neige est un mystère et le spectacle « Baobab » par la compagnie L'Atelier de l'orage

Le Conservatoire communautaire de Musique, Danse et Théâtre à Saint-**Germain-lès-Arpajon ouvre sa période** des inscriptions le 1er juin 2021.

En raison des conditions sanitaires, vous pourrez venir découvrir les différentes disciplines enseignées en prenant rendezvous auprès du secrétariat.

Liste des disciplines : https://www. coeuressonne.fr/loisirs/culture/lesconservatoires/conservatoire-a-saintgermain-les-arpajon.html

Pour plus d'informations, contactez-nous au 01 64 55 12 10 ou par mail : conservatoire.sgla@coeuressonne.fr